



**PRÉFET  
DU VAR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer du Var**

Service Urbanisme et Affaires Juridiques  
Affaire suivie par Alexandra LEFEVRE  
Téléphone 04 94 46 80 34  
Courriel: ddtm-enquetes-publiques@var.gouv.fr  
ddtm-suaj-bids@var.gouv.fr

Monsieur le président du tribunal  
administratif de Toulon  
5 rue racine – CS 40510  
83 041 Toulon cedex 9

Objet : Désignation d'un commissaire enquêteur pour une enquête publique unique relative au projet d'aménagement du site des Bormettes sur la commune de La Londe-les-Maures

Monsieur le président,

Conformément aux dispositions des articles R. 123-9 et R. 181-36 du Code de l'environnement, je vous remercie de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur afin de diligenter une enquête publique unique portant sur le projet d'aménagement du site des Bormettes sur la commune de La Londe-les-Maures.

Cette enquête publique unique comprendra :

- la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de La Londe-les-Maures, permettant la réalisation du projet d'aménagement des Bormettes ;
- la demande d'autorisation environnementale, instruite par les services du préfet au bénéfice de NAVAL GROUP et la communauté de communes Méditerranée Portes des Maures, liée au projet de reconquête du site des Bormettes.
- deux demandes de concession d'utilisation du domaine public maritime, portée par le préfet l'une, au bénéfice de NAVAL GROUP pour la création d'ouvrages maritimes (un ponton

et un amarrage) et l'autre, au bénéfice de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, pour la promenade existante du front de mer.

L'enquête publique a vocation à se dérouler sur la commune de La Londe-les-Maures sur une période d'au moins de 30 jours à compter du 07 juillet 2025.

Restant à votre disposition pour toute information qui vous serait nécessaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Toulon, le

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer,

Laurent BOULET

